



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® PEMP R.486 GROUPE A ET B SANS OPTION PORTE ENGINS

OBJECTIF

Acquérir les connaissances et les compétences nécessaire à la conduite en sécurité des nacelles et réaliser les tests CACES® R486. Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre une plate-forme élévatrice mobile de personnes à élévation multidirection de catégorie B en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R486
- Etre capable de mettre en œuvre une plate-forme élévatrice mobile de personnes à élévation verticale de catégorie A en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R486
- Conduite d'un engin de la recommandation R486, en toute sécurité.

Tarif	Nous consulter
Réf.	FORMATION R486
Contact	0223515679 contac@maestrias.fr

Public concerné

Tout salarié utilisant et souhaitant utiliser une plateforme élévatrice mobiles de personnes groupe A et/ou B

Pré-requis

- Le passage du CACES® est conditionné par la vérification de l'identité de la personne (pièce d'identité en cours de validité).
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Savoir lire et écrire le français
- En cas de recyclage, carte CACES ou ADC de moins de 5 ans
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La session peut être organisée selon les planning proposé et transmis sur demande pour les sessions inter entreprises..

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Partie théorique et partie pratique. Pratique sur PEMP sur site de formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée Initial Gpe A + B - 28 h Recy Gpe A + B - 21 h Initial Gpe A ou B - 21 h Recy Gpe A ou B - 14 h
--	--	--	--

MAESTRIAS - N° SIRET 893 226 969 000 28 - RCS FOUGERES - Code APE 85.59A - Zi La Guénaudière, 10 Rue des combattants d'Afrique du Nord 35300 FOUGERES France - Tél. : 0223515679 - contac@maestrias.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351090135 auprès du/de la Préfet de la région Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



PROGRAMME

Apport de connaissances théorique :

- Connaissances générales
- Les principaux types de nacelles et les différentes catégories de plateformes élévatrices mobiles de personnes
- Obligation des salariés et employeurs
- Les technologies des nacelles
- Sur les risques liés à l'utilisation des plateformes élévatrices mobiles de personnes (horizontale et multidirectionnelle)
- Les vérifications

Les accidents de travail : Module prévention

Rappel des modes opératoires et réalisation d'exercices pratiques :

- Opérations de prise de poste et vérification
- Circulation / manœuvres
- Opérations de fin de poste, entretien et notion de maintenance

TEST CACES®

Évaluations par le testeur et Débriefing

Évaluations pratiques réalisées en cours d'exercices imposés (parcours de test CACES®)

Évaluations théoriques sous forme de QCU

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7000/> et <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7001/>

DÉBOUCHÉS

Les métiers accessibles avec un CACES® R486 – sont les métiers de la maintenance, électricien du bâtiment, nettoyeur industriel, couvreur, soudeur, peintre en bâtiment, élagueur, technicien en télécommunication .

LES PLUS

Site aménagé et adapté à la formation ; matériel à disposition en fonction du nombre de personnes présentes en formation. E.P.I personnels obligatoire à prévoir : gants de manutention, gilet fluorescent, chaussures de sécurité.

INTERVENANT(S)

ÉVALUATION

ATTRIBUTION FINALE

Formateur et Testeur CACES

Evaluation des acquis théoriques (QCM) et pratiques selon le référentiel

Attestation de fin de formation / Certificat CACES® R486/ autorisation de conduite

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de FORMATION PEMP R 486 Groupe A / B sans option porte engins

Dernière mise à jour le 04/09/2025.